# FICHE D'INSCRIPTION – ZUMBA FAMILY

## ADULTE PARTICIPANT / RESPONSABLE LÉGAL

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone :

E-mail :

Adresse :

## ENFANTS PARTICIPANTS

Vous pouvez inscrire plusieurs enfants d'une même famille. Renseignez une ligne par enfant.

| N° | Nom | Prénom | Date de naissance |
|---|---|---|---|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |

## EN CAS D'URGENCE

Personne à contacter si différente du responsable légal : Téléphone :

J'autorise l'association à contacter cette personne et, si nécessaire, les services de secours en cas d'urgence.

## INSCRIPTION & RÈGLEMENT

Je confirme l'inscription de l'adulte et du/des enfant(s) aux cours de Zumba Family.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Fait à : Le :

Nom du responsable légal : Signature :

# ZUMBA FAMILY – SANTÉ & DROIT À L'IMAGE

## SANTÉ – ADULTE PARTICIPANT

La Zumba est une activité physique sollicitant notamment les capacités cardiovasculaires, musculaires et articulaires.
L'adulte participant déclare ne pas avoir connaissance, à ce jour, d'une contre-indication à sa pratique.
En cas de doute, il est recommandé de demander l'avis d'un professionnel de santé.

Je confirme cette déclaration pour l'adulte participant.

## SANTÉ – ENFANTS PARTICIPANTS

Pour chaque enfant, le responsable légal doit avoir vérifié le questionnaire de santé applicable à la pratique sportive.
Si une réponse nécessite un avis médical, celui-ci doit être obtenu avant la participation aux cours.
Cochez ci-dessous pour chaque enfant inscrit.

Enfant 1 : j'ai vérifié le questionnaire de santé et n'ai pas identifié de contre-indication connue.

Enfant 2 : j'ai vérifié le questionnaire de santé et n'ai pas identifié de contre-indication connue.

Enfant 3 : j'ai vérifié le questionnaire de santé et n'ai pas identifié de contre-indication connue.

Enfant 4 : j'ai vérifié le questionnaire de santé et n'ai pas identifié de contre-indication connue.

## INFORMATIONS PARTICULIÈRES POUR L'ENCADREMENT

Facultatif – précisez ici toute information utile concernant l'adulte ou l'un des enfants :

## DROIT À L'IMAGE

Des photos ou vidéos peuvent être réalisées lors des activités. Le responsable légal autorise Elles en équiLibre
à utiliser gratuitement les images pour présenter et promouvoir ses activités (site, réseaux sociaux, communication).

| | | |
|---|---|---|
| ADULTE : | OUI | NON |
| ENFANT 1 : | OUI | NON |
| ENFANT 2 : | OUI | NON |
| ENFANT 3 : | OUI | NON |
| ENFANT 4 : | OUI | NON |

Cette autorisation peut être retirée pour les utilisations futures en contactant l'association.

## AUTORISATION DU RESPONSABLE LÉGAL

Je soussigné(e), responsable légal des enfants mentionnés sur ce formulaire, autorise leur participation
aux cours de Zumba Family organisés par Elles en équiLibre et certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Nom du responsable légal : Signature :

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ZUMBA

## 1. Inscription et séance de découverte

• Une séance de découverte est offerte afin de permettre à toute personne intéressée de découvrir l'activité avant de s'engager.

• Après cette séance de découverte, toute participation régulière nécessite une inscription auprès de l'association.

## 2. Tarifs et modalités de participation

• Les cours peuvent être suivis à la séance, sous forme de carte de séances ou dans le cadre d'un abonnement annuel, selon les
• formules proposées par l'association.

• Les cartes de séances et les abonnements annuels sont non remboursables une fois souscrits et réglés, y compris en cas
• d'absence, d'abandon de l'activité ou de changement d'avis. Les séances non utilisées ne donnent pas lieu à remboursement.

• Le paiement à la séance est dû pour toute séance effectivement suivie.

• Ces dispositions s'appliquent sous réserve des éventuelles obligations légales contraires.

## 3. Participants mineurs – responsabilité du responsable légal

• Pour tout participant mineur, l'inscription et la participation sont placées sous la responsabilité de son représentant légal.

• Le responsable légal est responsable de l'enfant avant le début du cours, pendant les temps où il n'est pas pris en charge par
• l'intervenant(e), et dès la fin du cours. Il lui appartient notamment de s'assurer de sa présence et de sa récupération à l'issue de la
• séance.

• Le responsable légal doit informer l'association de toute information utile concernant l'enfant pouvant avoir une incidence sur sa
• participation ou nécessiter une adaptation de la pratique.

• Dans le cadre de la Zumba Family, l'adulte participant reste responsable de son ou de ses enfants pendant toute la durée de la
• séance, sauf prise en charge expressément prévue par l'intervenant(e).

• Un enfant ne doit pas quitter seul le lieu de l'activité sans l'autorisation de son responsable légal et, lorsque nécessaire, sans
• qu'une personne autorisée vienne le récupérer.

## 4. Ponctualité, absences et départs

• Les participants sont invités à arriver quelques minutes avant le début du cours.

• En cas d'absence, il est recommandé de prévenir l'association ou l'intervenant(e) lorsque cela est possible.

• Pour les mineurs, tout départ anticipé doit être signalé à l'intervenant(e) et, lorsque nécessaire, autorisé par le responsable légal.

## 5. Tenue et sécurité

• Une tenue adaptée à la pratique sportive et des chaussures propres et adaptées sont demandées.

• Chaque participant doit respecter ses propres limites physiques et signaler toute douleur, malaise ou difficulté à l'intervenant(e).

• Il est recommandé de prévoir une bouteille d'eau et de respecter les consignes de sécurité.

## 6. Respect des personnes et des locaux

• Les cours doivent se dérouler dans un climat de respect, de bienveillance et de convivialité.

• Les comportements insultants, agressifs, discriminatoires, intimidants ou irrespectueux ne sont pas acceptés.

• Chacun veille au respect du matériel et des locaux mis à disposition.

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ZUMBA

## 7. Responsabilité et encadrement

• L'intervenant(e) organise et encadre la séance dans le cadre de ses compétences et des consignes de sécurité applicables.

• Chaque participant reste responsable de son comportement et de l'adaptation de son effort à ses capacités.

• Pour les mineurs, le responsable légal demeure responsable des informations qu'il communique à l'association et des autorisations
• données au titre de la participation de l'enfant.

• En cas de situation d'urgence, l'association ou l'intervenant(e) pourra contacter les services de secours et la personne indiquée lors
• de l'inscription.

## 8. Photos et vidéos

• Des photographies ou vidéos peuvent être réalisées lors des activités uniquement dans le respect des autorisations recueillies lors
• de l'inscription.

• Le droit à l'image fait l'objet d'une autorisation distincte. Pour un mineur, cette autorisation relève du responsable légal.

## 9. Annulation ou modification d'un cours

• L'association peut être amenée à annuler, déplacer ou modifier exceptionnellement un cours pour des raisons de sécurité, de
• disponibilité de la salle, de conditions particulières ou de force majeure.

• Lorsque cela est possible, les participants ou responsables légaux sont informés dans les meilleurs délais.

## 10. Respect du règlement

• Le non-respect du présent règlement peut entraîner un rappel des règles et, en cas de comportement répété ou particulièrement
• grave, une exclusion temporaire ou définitive des activités de l'association, selon les circonstances.

• Le présent règlement pourra être actualisé lorsque cela est nécessaire au bon fonctionnement de l'association.

## ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription aux cours de Zumba implique la prise de connaissance et l'acceptation du présent règlement intérieur.
Pour un participant mineur, le responsable légal accepte également les dispositions relatives aux enfants et à leur encadrement.

## SIGNATURE

Nom et prénom : Date :

Signature électronique / nom tapé :

Je confirme avoir lu, compris et accepté le présent règlement intérieur.